



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

salaires

Question écrite n° 73857

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget sur l'évolution des salaires nets des travailleurs. Le salaire net moyen s'établissait en 2012 à 2 154 euros, soit une baisse de 0,4 % sur les salaires nets de 2011. Alors que le salaire brut augmente plus que l'inflation, l'augmentation des charges sociales salariales fait diminuer les salaires nets : ceux qui comptent ; les salaires nets des cadres et techniciens ont perdu encore plus car la partie variable de leur salaire a baissé notablement avec le décrochage de l'économie nationale. Il demande quand le Gouvernement, face à ces échecs, abandonnera sa politique idéologique pour la mise en place d'une doctrine de bon sens donnant à chacun selon son travail.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73857

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2015](#), page 832

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)